



Ville de

BOURGANEUF

PIECE JOINTE N° 05 bis

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Nous soussigné, Maire de la Commune de BOURGANEUF, certifions avoir déposé et affiché aux lieux habituels d’affichage en Mairie le 1^{er} décembre 2021, l’avis de prolongation de **l’enquête publique relatif à une demande de permis de construire d’une centrale photovoltaïque au sol et ses annexes au lieu-dit « la Grande Ribière » Commune de Bourganeuf.**

Cet avis et cet arrêté ont été mis à la disposition de toute personne intéressée et ont été affichés avant la date de la prolongation de l’enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci, soit du **03 au 10 décembre 2021.**

En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat pour valoir ce que de droit.

Fait à Bourganeuf, le 13 décembre 2021

Pour le Maire et par délégation,

Jacques MALIVERT

Adjoint au Maire

